

# RAPPORT D'ORIENTATION 2024

Le rapport d'activités vous a donné un aperçu et la Lettre n°14 qui est en quelque sorte la synthèse l'illustre parfaitement ; une nouvelle fois les combats n'ont pas manqué. N'hésitez pas à en prendre plusieurs numéros pour la distribuer autour de vous et inciter à nous rejoindre. Nous avons besoin d'engagement, de courage et d'encouragements pour porter la voix citoyenne de l'environnement et du patrimoine malgré les vents contraires.

Le projet fédérateur des ARBRES D'ANJOU s'enracine et nous allons tout mettre en œuvre pour que 2024 soit une année décisive afin de déployer ses branches à l'échelle du département. Nous pouvons aujourd'hui compter sur le soutien financier du Département de Maine-et-Loire, que nous remercions vivement. Nous allons enrichir l'inventaire des arbres remarquables, leur protection par les documents d'urbanisme, la construction de partenariats avec d'autres associations et des collectivités territoriales au travers de la Charte de l'Arbre. La conception d'une exposition avec le CAUE pourra en 2025, servir de support à cette mobilisation. Évidemment, nous souhaitons conforter financièrement le poste d'animatrice fédérale qui nous a déjà permis de structurer, de tisser plus de liens avec nos membres et d'en recruter de nouveaux et, ce qui est loin d'être secondaire, de faciliter les tâches quotidiennes des membres du conseil d'administration.

N'hésitez pas à parler autour de vous du projet Arbres d'Anjou, à prendre nos belles affiches et plaquettes pour proposer cette démarche collaborative et susciter des correspondants locaux aux 4 coins du Maine-et-Loire.

Ce projet conséquent ne nous empêche pas de continuer à jouer notre rôle de vigie pour de nombreux dossiers. Au regard du début de l'année 2024, marquée par une vague de régressions environnementale dans le domaine agricole, les combats ne vont pas manquer. L'environnement a servi trop facilement de bouc émissaire pour masquer les vrais problèmes du monde paysan, à commencer par le revenu insuffisant de certains d'entre eux et une mise en concurrence débridée et destructrice.

Cette crise nous montre la nécessité de réformer profondément le système alimentaire afin de reconnecter les enjeux sociaux et environnementaux. Nous n'y parviendrons pas seuls mais en créant des alliances. Les initiatives locales sont déjà riches et conduites par des associations membres de notre fédération : je veux citer 2 exemples.



**FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT**

**ANJOU**

- Les 60 Paysans de Nature qui dialoguent avec la LPO Anjou en montrant que leurs pratiques agro-écologiques permettent de nourrir un paysage complexe et vivant.
- Solidarifood qui lutte contre le gaspillage alimentaire, nous montre que nous devons aussi faire évoluer nos modes de consommation pour conjuguer sobriété, proximité et solidarité. Ces actions, et bien d'autres, méritent d'être mieux connues et mieux soutenues, nous nous y emploierons aussi.

Nous continuerons aussi de combattre avec ténacité l'artificialisation de zones naturelles ou agricoles car elle participe à la fragilisation de l'activité agricole et à l'appauvrissement du vivant. Nous soutiendrons l'agriculture biologique car elle est une preuve vivante d'une alimentation saine, moins transformée et sans pesticide, qui respecte la nature. Nous serons aussi force de proposition pour un juste partage de l'eau entre les activités humaines et les milieux aquatiques car nous sommes persuadés que nous ne pouvons plus nous permettre d'ignorer les limites de nos ressources naturelles dont la surexploitation met en péril nos ruisseaux et rivières. Nous participerons à des combats communs avec les structures de l'agriculture paysanne qui ont constitué un collectif Nourrir49 où des positions convergentes s'écrivent.

Pour ainsi résister et proposer, FNE Anjou continue de se développer et de se structurer pour tenter de couvrir tous les sujets de l'environnement et du patrimoine. Nos personnes-ressources sont plus ou moins nombreuses suivant les sujets. Certains sujets sont donc plus facilement ou rapidement traités que d'autres. De plus, nos combats passés ont structuré notre action et orienté notre évolution. Si nous sommes relativement bien armés et structurés sur certains thèmes comme les arbres, l'eau et la biodiversité, en revanche nous cherchons des bonnes volontés pour renforcer nos actions sur d'autres sujets en forte croissance, et en particulier sur l'agriculture et l'alimentation, le patrimoine (en saluant le noyau qui s'est constitué autour du PSMV et qui ne demande qu'à être renforcé), l'aménagement des territoires (suivi des PLU, mobilité...), et l'énergie (éolien, photovoltaïque...). L'équipe « Sentinelles de la Nature » doit aussi se renforcer en travaillant en étroite collaboration avec notre fédération régionale FNE Pays de la Loire qui à partir de septembre 2024 va s'enrichir d'un second juriste en apprentissage sur ce sujet.

Nous vous proposons aussi de travailler ensemble à la célébration des 60 ans d'actions pour l'environnement et le patrimoine en Anjou, puisque la Sauvegarde de l'Anjou a été créée en 1965. Et oui déjà 10 ans depuis nos 50 ans célébrés notamment par un grand rassemblement festif avec toutes nos associations membres aux Greniers St Jean en octobre 2015 !

Même si l'idée d'un nouveau grand rassemblement festif nous titille, nous n'avons pas de programme pré-déroulé pour l'année 2025. Nous comptons sur vos idées, sur la mise en lumière de nos victoires à rendre plus visibles, sur la mise en valeur de toutes nos actions pour cet anniversaire. Il peut être l'occasion de montrer la force collective et l'endurance des associations pour créer ensemble ce Monde vivable.

Tous ces éléments constituent les principales orientations que votre conseil d'administration vous propose de prendre pour l'année 2024.